

# POURQUOI VOUS DEVRIEZ PAYER POUR LA MUSIQUE

LE 14 AOÛT 2010 JON SHELDRIK

**John Sheldrick, ingénieur du son et compositeur, nous livre dans ce billet une analyse qui prône le retour au bon vieux CD pour permettre aux artistes de vivre de leur musique. Une question morale, selon lui.**

Jon Sheldrick est un ingénieur du son faisant parti de l'équipe de **MuseAmi**, mais aussi le chanteur du groupe **Fatty Acid**. Vous pouvez écouter sa musique et la télécharger sur [fattyacid.bandcamp.com](http://fattyacid.bandcamp.com).

Mettons les choses au clair : j'aime la musique libre. Si un musicien décide de distribuer librement un album, je suis le premier à le télécharger. Je suis contre les poursuites de la RIAA (SACEM américaine) qui attaque les gens qui partagent de la musique.

Plutôt que de faire peur aux gens pour qu'ils achètent de la musique, je plaide pour une culture dans laquelle les gens veulent dépenser de l'argent pour la musique, parce qu'ils comprennent les répercussions positives qu'il a sur la production musicale, et sur la vie des artistes qui la créent.

Payer pour la musique: un bénéfice

Ce que j'espère faire dans les paragraphes qui vont suivre, c'est vous convaincre que le fait de payer pour de la musique bénéficie non seulement aux artistes que vous souhaitez supporter, mais vous bénéficie aussi à vous en tant qu'auditeur.

Je ne vais pas faire un long argumentaire juridique. Il pourrait se justifier, mais il n'est pas pertinent dans la pratique. Une loi est efficace seulement si vous avez les moyens de la faire respecter. Et à moins que quelque chose d'énorme se passe dans le monde de la régulation de l'Internet, personne ne peut réellement forcer les gens à arrêter de partager de la musique.

Après tout, si il n'y avait plus de contrôle des billets à l'entrée d'un concert, on peut imaginer que les revenus générés par les concerts chuteraient aussi vite que les ceux des ventes de CDs.

Le problème est que beaucoup de gens n'estiment pas la musique à sa juste valeur. Qu'est ce que je veux dire par là ? Je comprends parfaitement que les gens évaluent la musique par rapport au plaisir qu'elle leur procure et au fait qu'ils aiment bouger la tête en écoutant leur iPod. Cependant, ils ne l'évaluent pas au point de payer volontairement un euro par piste, ce qui aiderait ainsi l'artiste qui a fait ce son à continuer de produire cette musique géniale.



***Si j'essaie de vous convaincre d'acheter votre prochain album, je ne vais pas y arriver en essayant de vous effrayer avec des arguments abstraits sur les droits d'auteur.***



J'avais l'habitude de télécharger illégalement au lycée. Je me souviens quand Napster est arrivé. C'était incroyable. C'était rapide, gratuit, et la musique était livrée à la demande; qu'est ce qui aurait pu être mauvais à propos de ça ! Je peux dire, en toute honnêteté, que je n'avais aucune conscience à quel point cela pouvait avoir un impact négatif pour un musicien, jusqu'à ce que je sois moi même dans cette position.

Après le lycée, je suis allé à l'université de New York en espérant devenir ingénieur du son. Au même moment, j'ai commencé à enregistrer ma propre musique, dans l'espoir d'en vivre un jour. Dans l'objectif de m'ouvrir de plus larges perspectives dans le business de la musique, j'ai décroché un stage dans un label indépendant. J'y ai vu des artistes avec une certaine notoriété, se poser la question de savoir si ils pourraient enregistrer un autre album. La demande était là, mais le public ne payait pas pour le produit qu'il affirmait tant aimer.

Cela avait pour conséquence directe que les artistes n'enregistraient pas d'albums, purement et simplement. A la place, ils s'embarquaient pour d'incessantes tournées, ne consacrant que très peu voire pas du tout de temps à l'écriture et à l'enregistrement de nouveaux titres.

A cette période, j'ai aussi commencé à chercher du travail dans les studios d'enregistrement. Là j'y ai vu un des effets du partage de fichiers mp3 auxquels on ne pense pas immédiatement. Les musiciens ne pouvaient plus se permettre de payer des ingénieurs sons (qui sont eux même des artistes talentueux dans leur domaine).



Au fur et à mesure que les ventes de musique continuaient à décliner, les studios New Yorkais mettaient peu à peu la clé sous la porte. Et ce n'était pas les majors qui subissaient le plus, mais les petits studios indépendants. Ce n'était pas parce qu'ils créaient des produits inférieurs. C'était la conséquence direct du fait que les gens ne payaient plus pour la musique. Cela a induit une baisse de la qualité de la musique produite, ne serait ce que pour les artistes indés qui n'ont pas un million d'euro à claquer dans la production d'un album.

En voyant ce qui se passait autour de moi, j'ai pris le temps de réfléchir. Si je voulais être ingénieur son dans un studio, comment pouvais-je télécharger de la musique illégalement ? Ce serait complètement hypocrite de ma part de télécharger un album pour rien, et dans le même temps espérer que quelqu'un serait prêt à me payer pour travailler sur un autre.

J'ai réalisé que si je voulais que les choses changent, je devais commencer par moi-même. Ne nous voilons pas la face, la meilleure façon de supporter un artiste est financière. Bien sûr, vous pouvez parler de sa musique à vos amis et re-tweeter ses appels à soutien, mais cela ne vas pas nécessairement lui permettre de produire plus de musique.

Au final, quel est l'utilité d'un fan qui parle de votre album a 1000 amis, si aucun d'entre eux ne l'achète ? Ces gens pourraient venir voir le groupe en concert, mais les lives et les enregistrements ont des budgets et des coûts complètement différents. Lorsque vous allez voir un concert, cela ne compense pas l'album que vous avez téléchargé en peer to peer. Le prix de votre place paie les techniciens, l'ingénieur son, le régisseur de la tournée, l'essence, la location du van, et peut être, si ils sont chanceux, les musiciens. Cela réduit le rôle de la musique enregistrée, à n'être qu'un outil de promotion pour vendre des places de concert et des t-shirts. La musique ne devrait elle être qu'un moyen ?

La musique enregistrée produit une expérience d'écoute unique et enrichissante, et les auditeurs devraient s'efforcer de la préserver. Les fans devraient respecter les souhaits de l'artiste. Si un musicien vous demande de payer pour un album, vous devriez respecter le temps et l'effort qu'il a consacré à sa création, et payer pour cela.

Peut être que les gens ne se soucient pas tant que ça de savoir comment les artistes gagnent leur vie pourtant, cela a des répercussions pour l'auditeur. Premièrement, je vous le garantis, cela vous procurera une expérience d'écoute plus enrichissante. Vous aurez un enregistrement à la hauteur des souhaits artistiques de l'artiste. Vous l'écoutez plus. Comme vous savoureriez le goût d'une bouteille de vin très chère, vous savourerez plus la musique que vous aurez acheté.

Acheter un album rendra également plus facile pour un artiste d'en produire un autre, ce qui signifie qu'après avoir dégusté et apprécié cet enregistrement, vous aurez encore plus vite accès à un nouveau. C'est par essence un deal gagnant/gagnant.



Vous ne me croyez pas ? Essayez ! Attendez patiemment la date de sortie de l'album d'un de vos groupes préférés, comme vous attendriez qu'un délicieux plat cuise au four. Quand il arrive, prenez le temps de bien vous installer et lancer la lecture. Vous arriverez à la fin de l'album avec le sentiment gratifiant que vous avez permis à l'artiste que vous aimez de continuer à créer de la musique magnifique, que vous serez en mesure de tweeter dans un futur encore plus proche !

Au final, on se retrouve confronté à une question morale. Malheureusement dans le monde de la musique, comme dans la vie en général, la voie morale n'est pas toujours la plus facile à prendre. Comme Platon le disait "*La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée*". Dans cette optique, la musique est au moins aussi importante que l'air que nous respirons. Je vous exhorte à méditer là dessus.

A quel point la musique est importante pour vous ? Comment elle affecte positivement votre vie ? J'espère que vous serez nombreux à aboutir à la même conclusion que moi, même si vous n'avez pas des gros moyens, 10 dollars pour un album que vous pourrez écouter 100 fois c'est une putain de bonne affaire.

—

Article initialement publié sur [HuffingtonPost.com](http://HuffingtonPost.com)

Illustrations CC FlickrR par [shankar, shiv](#)

Traduction et adaptation : Valentin Squirelo

### PBRUNEAU

le 14 août 2010 - 13:06 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Moi j'aimerais payer les artistes et les studios qui font la musique directement, sans nourrir des grosses majors et autres intermédiaires aujourd'hui inutiles (voir: négociants de chandelles à l'ère du courant alternatif)... Comment puis-je faire ? Il n'y a pas de solution (excepté l'achat sur les concerts). Idem pour les produits de merchandising : comment puis-je savoir ce qui revient au créateur ? Sans un peu de transparence, je vois pas comment les auteurs peuvent redonner confiance au gens. Car c'est aussi bien de ça dont il s'agit.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**@OM**

le 14 août 2010 - 13:39 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Ce n'est pas une question de prix, mais d'usage.*

*Il est moins "confortable" (restrictions d'utilisation, format, interopérabilité, catalogue disponible...) que de l'obtenir par quelqu'un qui le partage.*

*Et comme je l'expliquais dans un billet « piratage ou usage commun ? », il est illusoire de conserver le modèle économique actuel pour la vente de musique...*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**@OM**

le 14 août 2010 - 13:43 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Dans mon commentaire précédent, il manque des mots, je voulais bien sûr dire "il est moins confortable de l'acheter (...) que de l'obtenir par quelqu'un qui le partage".*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**FRANCOISS**

le 14 août 2010 - 13:47 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Je suis du même avis que pbruneau.*

*Et autant j'aimerais soutenir des indépendants, autant dans cette lutte contre internet, je préfère que la musique s'effondre, car elle se relancera, pour leur montrer que leurs méthodes et leur schéma n'est pas bon, et qu'en voulant protéger" la musique, c'est eux qui l'auront détruite.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**ADMIN**

le 14 août 2010 - 13:56 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*des pistes ici <http://owni.fr/tag/musique/> et notre projet à suivre <http://bit.ly/cRTvxc> (rdv dans 10 jours -)*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**MANU**

le 14 août 2010 - 13:58 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Je rejoins pbruneau sur ce point : je n'ai rien contre le fait de payer ma musique, bien au contraire dans la mesure où c'est un peu l'une des seules manières que l'on a de soutenir les artistes (j'entends financièrement, les revenus associés aux concerts étant plus que dérisoires quand on les regarde de près).*

*Le gros problème dont on ne parle pas assez souvent, c'est que toute l'industrie musicale, qui pour se défendre d'une crise qui n'en est pas une pour les majors (leurs revenus sont encore en hausse cette année selon le rapport du midem...), bref toute cette industrie qui vient nous parler du dur travail et de la période difficile traversée par les labels, les musiciens, les ingés, les grandes surfaces culturelles (fnac, virgin) etc... oublie l'un des acteurs les plus importants de cette économie : le consommateur.*

*En moyenne, un CD c'est 20 euros, dont 60% de bénéfice (je vous retrouverai le nom de l'étude, je dois avoir le pdf quelque part) et entre 5 à 10% reversé à l'artiste. Un mp3, c'est 99 cts alors qu'il n'y a pas de coût de production physique, avouons qu'il y a de quoi dérouter l'acheteur qui ne comprend pas forcément pourquoi payer pour le résultat d'une copie fondamentalement gratuite à la base (je vous renvoie à l'article relayant les propos du prix Nobel d'économie P. Krugman sur numerama : <http://www.numerama.com/magazine/10833-Le-Nobel-d-economie-P-Krugman-favorable-au-telechargement-gratuit.html> ).*

*Le fait est que les gens sont enclins à payer, on l'a vu avec les expérience façon In Rainbow de Radiohead ou les deux derniers de Nine Inch Nails (les deux groupes n'ont jamais autant gagné d'argent qu'en disant "téléchargez otre album et payez ce que vous*

voulez"). Mais l'attitude défensive des majors qui pour lutter contre un fantôme n'ont rien trouvé de mieux à faire qu'augmenter les prix de manière outrancière et de pondre des horreurs comme Moozar n'aide pas vraiment (<http://www.moozar.com/> payez un artiste si vous avez téléchargé illégalement sans avoir de garanti que cela va changer quelque chose).

Bref payer oui, mais 20 euros c'est trop cher :)

manu (aux Arts Décos de Paris, et oui j'ai passé un an à écrire mon mémoire sur ce sujet :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### MONSIEUR KAPLAN

le 14 août 2010 - 14:25 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il y a tant d'autres raisons pour inciter l'auditeur à acheter de la musique...

- 1) Le son, sur un CD, est de bien meilleure qualité qu'en mp3.
- 2) En achetant un CD, on possède physiquement un album, que l'on fait entrer chez soi, dans sa discothèque, avec sa pochette, son livret, son graphisme, etc. On entre bien davantage en résonance avec un CD qu'avec un fichier mp3 volatile, qu'on ne sait même plus si et quand on l'a écouté.
- 3) En dépensant de l'argent pour un CD, on en profite pleinement. Comme dit dans l'article, on donne davantage d'attention et de chance à un album qu'on a payé. On ne se contente pas d'une écoute distraite.
- 4) En achetant des CD, on se constitue une discothèque; En téléchargeant des mp3, on remplit un disque dur. l'expérience n'est pas la même, surtout dix ans après.

Notons deux choses :

– Dans ce que je dis, il est surtout question d'acheter des CD. Pas de payer des mp3. Le mp3 est un formidable outil pour découvrir ou « essayer » une musique. Mais c'est un piètre produit.

– Il y a un autre drame dans la distribution de la musique, qui s'est produit pendant les années 80, et dont on parle bien moins. La disparition des disquaires. Il n'y a plus que dans les grandes enseignes (Fnac, Virgin, etc.) ou sur Internet que l'on vend des CD. Les petits disquaires indépendants ont presque tous disparus, et c'est une perte irréparable. Dommage que l'on n'a pas protégé les disquaires comme on a pensé à protéger les libraires.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### MONSIEUR KAPLAN

le 14 août 2010 - 15:14 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je rebondis sur ces propos du sieur Manu, avec lesquels je suis tout à fait d'accord.

« En moyenne, un CD c'est 20 euros, dont 60% de bénéfice (je vous retrouverai le nom de l'étude, je dois avoir le pdf quelque part) et entre 5 à 10% reversés à l'artiste. Un mp3, c'est 99 cts alors qu'il n'y a pas de coût de production physique. »

Il reste évident que le CD est, dans l'ensemble, beaucoup trop cher. Quand j'ai commencé à acheter des CD, un CD coûtait 150 francs (22 euros), ce qui était bien plus cher qu'un vinyle. Le coût de la modernité, nous disait-on. Pourquoi ce prix n'a-t-il que peu baissé ?

Et pourquoi vend-on un album en mp3 à peu près au même prix qu'un CD, alors que la qualité est bien moindre et qu'il n'y a pas de coût de fabrication physique, pas de coût de distribution en boutique, pas de vendeurs à payer, etc. ?

Pire encore : pourquoi ressort-on, aujourd'hui, les vinyles, en les vendant encore plus cher que les CD ?

je ne peux m'empêcher de penser que l'audiophile est la cible délibérée d'un racket. C'est scandaleux. Déqueulasse.

Après, personnellement, je ne connais rien à industrie de la musique. Sur les 15-20 euros d'un CD, je ne sais pas qui touche combien. De 5 à 10 % pour l'artiste (dixit Manu), cela me paraît bien peu, et quelque peu injuste. Je n'ai rien, néanmoins, contre le fait que toute une chaîne d'intervenants soient rémunérée, parce qu'ils travaillent à la conception, production, fabrication, distribution d'un CD.

Mais à défaut de transparence, un peu de réalisme économique serait le bienvenu. La musique enregistrée est, aujourd'hui, un objet de consommation de masse. Pourquoi le prix n'a-t-il jamais baissé, ou pas assez ? Les autres produits dont la consommation a explosé (je pense par exemple à l'informatique) baissent sans cesse. Pas la musique. Un CD devrait, idéalement, à mon sens, coûter 7-8 euros (les 10 dollars dont parle l'auteur de ce billet), 10 euros au maximum. Comment un ado, pour qui 20 euros, c'est une grosse somme, ne va-t-il pas être tenté de télécharger l'album qu'il convoite ?

Il en est de même, aujourd'hui, pour les livres. Un livre de poche (le concept a été inventé, à l'origine, pour que le livre soit lu puis jeté) coûte souvent 8-10 euros, voire plus, y compris pour des œuvres dont les droits sont tombés dans le domaine public. Les éditeurs vont sans doute subir, pour le livre, ce que l'industrie phonographique a subi. Et ils l'auront sans doute un peu cherché.

Je regardais, hier, à la Fnac, des ados lire sur place des mangas (je connais pas du tout ce truc-là, mais j'y ai jeté un œil par curiosité, car c'est un phénomène réputé en pleine explosion). 6,50 euros le manga, imprimé sur du papier de mauvaise qualité, au format poche, couverture ultrasouple. J'ai trouvé que c'était très cher. Je comprends que les ados les lisent sur place. Quand ils le pourront – et ils le peuvent peut-être déjà, j'en sais rien –, ils les téléchargeront illégalement. Et je comprendrai tout à fait le pourquoi de cette démarche. Tout en regrettant que l'industrie de l'édition n'ait pas mis à leur disposition un produit adapté à leurs attentes et à leur budget.

Sans être fortuné – loin de là –, j'ai acheté, hier, quatre CD pour un total de 70 euros. J'achète pas mal de CD, surtout depuis qu'Internet met à ma disposition (le streaming, mais pas que...) la possibilité de découvrir ou tester des musiques. Là est, pour moi, le cercle vertueux : plus on écoute, plus on découvre, plus on a envie d'acheter.

A la Fnac, sur les bornes où l'on peut écouter des CD en scannant leur code barre, il est écrit que la loi ne permet pas de faire écouter plus de 30 secondes d'une piste. Quelle loi idiote ! On a le droit, donc, de n'écouter que les intros. Super. C'est quasiment une incitation à rentrer chez soi pour télécharger l'album.

Que l'on laisse aux gens la possibilité (et techniquement, aujourd'hui, ces possibilités sont infinies) d'écouter une musique pour qu'ils décident s'ils vont l'acheter ou pas ! Le téléchargement illégal était, jusqu'à il y a peu, la seule solution.

Le développement de l'offre en streaming me semble, aujourd'hui, une innovation très intéressante : pour 10 euros par mois, on a accès à un vaste catalogue, que l'on peut écouter, et choisir les albums que l'on va ensuite acheter, que l'on va faire entrer dans sa discothèque (ou pas !). La chose me semble plutôt intéressante.

Après, en tant qu'amateur de musique, j'espère que les gens continueront d'acheter des disques, qui sont, jusqu'à nouvel ordre, les meilleurs supports de musiques enregistrées.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## PBRUNEAU

le 14 août 2010 - 16:03 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Mr Kaplan :

Pour commencer, je mets au défi quiconque de faire la différence entre un MP3 encodé en 192 kbps (+90% des MP3 échangés aujourd'hui) et un CD sur une sono de salon standard.

Maintenant je comprends l'esprit du collectionneur, et quelque part je le respecte. Mais j'ai envie de prendre le poncif inverse : à l'ère du développement soutenable, peut-être serait-ce une bonne idée d'arrêter d'imprimer des galettes en plastique par millions, et de cramer du carburant pour les expédier aux quatre coins du monde ? Après je pense que chacun doit être libre. Le CD est un produit physique, logiquement vendu comme tel. Mais je pense que le problème est ailleurs.

Personnellement, j'aime et je respecte la musique. Indifféremment du support utilisé. La musique fait partie de la connaissance, du patrimoine intellectuel humain. Elle ne se résume pas à un support empilable et collectionnable (même si pour certains ce dernier aspect peut être important, ce que je comprends et accepte).

A l'origine l'esprit du droit d'auteur était d'octroyer un droit de rémunération aux artistes : aujourd'hui celui-ci est essentiellement devenu un moyen d'enrichir des intermédiaires, avec un matériau que nos progrès technologiques permettent en théorie de multiplier à un coût tendant vers 0... Peut-être faudrait-il revenir aux sources ?

Doux rêve... L'humain standard tend à difficilement lâcher ses privilèges.

En attendant, j'essaie d'acheter des CD, mais seulement si gravés en dehors des circuits FNAC Universal et Cie :) Comme ça le max revient à l'artiste lui-même. Et bientôt Flattr, peut-être (système de micro-paiement direct aux créateurs, en projet de lancement par les mecs de ThePirateBay) ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**GILLES LARTIGOT**

le 14 août 2010 - 17:33 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vive l'autoproduction!!! Pourquoi seulement 10% de l'achat d'un CD est reversé à l'artiste. 90% va à des intermédiaires véreux qui exploitent les artistes. ÇA SUFFIT !!! aujourd'hui ce formidable outil qu'est internet permet aux artistes de VENDRE DIRECTMENT à leurs fans. OUI, j'achète de la musique mias uniquement par ce mode-là.

Pour ceux qui veulent en savoir plus : <http://www.kingofthepit.com>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**MIRO**

le 15 août 2010 - 11:50 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



je suis tout à fait d'accord avec vous sur le fond, le fait d'attendre la sortie du nouvel album de mon groupe préféré, passé plusieurs jours en quête d'une galette qui contient le Morceau qui nous fera vibrer. tout ceci donne une importance tout particulière à ce qu'on écoute et on apprécie vraiment à sa juste valeur le travail de l'artiste. le côté du "immédiatement disponible et gratuit" sur la toile donne un côté fastfood à la musique même si j'avoue que, parfois, ça m'a démangé de télécharger un titre sur lequel j'ai flashé.

Néanmoins, Je trouve aussi très bien que des personnes qui ne peuvent pas se payer de cd puisse en profiter de cette manière (même si je me dis que si il peuvent se payer un pc c'est qu'ils doivent aussi pouvoir se payer des albums).

Pour ma part, j'écoute beaucoup en streaming légal mais ma consommation d'achats musicaux n'a pas diminué et a même plutôt augmenté car je découvre de nouveaux artistes tous les jours.

Vous n'avez pas mentionné l'alternative du streaming dans votre article, j'espère que la rémunération publicitaire permettra aux artistes et aux personnes vivants de la musique de vivre pleinement de leur passion.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**TWISTED MUSIC**

le 15 août 2010 - 13:02 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Salut touti,

l'idée de rétribuer directement l'achat d'un cd ou un don via Flattr ou directement à l'artiste ou au label est une bonne idée. (quoique dans certain label la redistribution à l'artiste est parfois ridicule voir obsolète et je ne sais pas ce que prend PB comme commission)

un passionné mettra tj des sommes folles dans un cd

un autre achètera l'album des artistes qu'il aime vraiment

et la masse achètera de la merde dicté par le marketing (par ce qu'elle le mérite bien)

j'ai travaillé pendant longtemps pour deux grandes chaines de disques sur les champs Elysées.

Un jour, comme l'enfer était prévisible nous nous sommes dit que nous allions mettre une grosse daube, qui ne se vendait plus devant toute les tg du magasin (ex: un produit d'un gros label qui sort une compilation tous les deux jours avec souvent les même titres dans un ordre différent concocté par des stagiaires n'ayant comme référence que les charts des années précédentes)

résultat; un nombre important de gens l'ont achetés à faire craquer le stock !!

un verdict ?! je n'ose y penser...

pour ceux qui aime la musique il y aura tj des artistes à découvrir à soutenir à encourager à suivre.

pour les autres laissons le marketing grignoter leur cerveaux avec des annonces tj mercantile.

dans ces Enseignes dite disquaire ce ne sont plus des vendeurs mais des

manutentionnaires (on commande on réceptionne on cellophane on range on fait les retours etc...) la passion n'y est plus, même si certain s'accroche encore, la recommandation a disparu, et l'offre ridicule ... ce sont pour moi les premières enseigne à s'être tiré une balle dans le pied.

un cd a 20€ c'est une arnaque je rejoins le post de manu et la réflexion de pbruneau de om de kaplam (pas celle du mp3 qui devrait aujourd'hui être gratuite au format 128) c'est fini le 56K :) vive le haut débit !

un jeune et moins jeune doit aussi payer l'abonnement de son téléphone portable son accès au minitel, avec la crise 20€ c'est énorme pour un cd.

si je me souviens sur sawndblog il y a les répat par disque

<http://blog.sawnd.com/2010/05/qui-gagne-quoi-les-vrais-revenus.html>

aujourd'hui encore avec la dématérialisation un distributeur prend encore 40% il faut qu'il nous expliquent comment ils font !

il y a maintenant les plateformes et il en existe des centaines, qu'apportera de plus ownimusic quand il y aura des milliers d'artistes sur la plateforme !  
ce n'est pas facile de voir a long terme, mais j'espère qu'ils ont une vision.

un site qui proposerait plusieurs format du 5.1 en passant par du studio master, flac, aiff, wav et l'écoute en mp3 de mauvaise qualité ou entrecoupé gratuite why not ?

un peu comme quobuzz qui est plus ciblé classique.

avec en prime l'achat du cd pour ceux qui aime encore le touché comme le pote de guetta qui presse a la commande...

et sans doute des pistes pas encore exploré

voilou

mille excuse pour mon orthographe et ceux que j'ai froissé.

ps: Tj passionné je recherche actuellement du taff dans la zique si quelqu'un à une piste je le remercie :)

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0 LUI RÉPONDRE

## MANU

le 15 août 2010 - 21:22 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



et hop au passage : <http://www.guim.fr/blog/2008/11/impact-conomiqu.html> (petit lien rapide d'une étude de Tera Consultants et Equancy avec la distribution détaillé du "prix d'un disque" et du "prix d'un mp3" dépendant de la vente en gros ou en grande surface culturelle.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0 LUI RÉPONDRE

## PBRUNEAU

le 15 août 2010 - 22:16 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Franchement, Tera Consultants, depuis ça :

<http://www.numerama.com/magazine/15290-12-million-de-chomeurs-en-europe-d-ici-5-ans-a-cause-du-piratage.html>

Leur avis, je me t.rche copieusement avec. A ce train-là, j'ai vu il y a quelque temps une étude de chercheurs de Harvard (j'ai plus la ref, je peux la rechercher pour ceux que ça intéresse) qui démontraient que le piratage avait dynamisé la création musicale.

Sans doute de manière très biaisée. Mais pas plus que ne l'est une étude commanditée de manière intéressée.

Je ne dis pas que ce genre d'étude contient 100% d'âneries (e.g. les distributions de prix sont sans doute très pertinentes). Mais, à l'instar d'un sondage Ipsos, on ne saurait faire une parole d'évangile de ce qu'elles contiennent.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0 LUI RÉPONDRE

**MANU**

le 16 août 2010 - 10:06 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*jamais dit que le reste de l'étude était intéressant :) (il suffit de lire leur conclusion pour se rendre compte qu'ils ont un talent certain pour enfoncer des portes ouvertes ^^)*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## 1 ping

Les tweets qui mentionnent Pourquoi vous devriez payer pour la musique »  
Article » OWNI, Digital Journalism -- Topsy.com le 14 août 2010 - 12:58

*[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par damien douani, Aurélien Fache, lara beswick, Priscilla, Les Verts de Hem et des autres. Les Verts de Hem a dit: RT @owni: [#owni] Pourquoi vous devriez payer pour la musique <http://goo.gl/fb/FpFAT> [...]*